

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 19 (1911)

Heft: 5

Artikel: Fonds de S.M. l'impératrice Maria-Féodorovna : prix à décerner en 1912

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire		Page
Fonds de S. M. l'Impératrice Maria-Féodorovna. Prix à décerner en 1912	49	
Le village suisse de Reggio-Calabre	51	
Direction centrale de la Croix-Rouge	52	
Costume des infirmières	53	
Ambulance-automobile de la Croix-Rouge à Genève. Vente de la « petite fleur »	54	
L'art de rester jeune.	58	
Nouvelles de l'activité des sociétés: Société des Dames de la Croix-Rouge de Genève; Section de la Croix-Rouge de Sion; Société des samaritains de Cornaux; Samaritains de Fribourg; Société militaire sanitaire suisse; Croix-Rouge glaronnaise	59	
Le Comité central de l'Alliance des samaritains aux sections	60	

Fonds de S. M. l'Impératrice Maria-Féodorovna Prix à décerner en 1912

La IX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge aura lieu à Washington en mai 1912. A cette occasion, les prix provenant du fonds institué par S. M. l'Impératrice Maria-Féodorovna, l'auguste protectrice de la Société russe de la Croix-Rouge, seront décernés *aux auteurs des meilleures inventions pourant soulager les souffrances des militaires blessés et malades.*

Ces prix sont constitués au moyen des intérêts de ce don de 100,000 roubles capitalisés pendant cinq années, et les conditions de ce concours sont fixées par les statuts dont nous reproduisons les principaux articles. Nous appellerons tout particulièrement l'attention sur le programme du concours pour 1912.

« Extrait des statuts du Fonds international de la Croix-Rouge « Impératrice Maria-Féodorovna » :

« Le capital de fondement du Fonds est constitué par 100,000 roubles que Sa Majesté l'Impératrice Maria-Féodorovna, auguste Protectrice de la Société russe de la Croix-Rouge, a daigné assigner à cet effet. Le capital de fondement du Fonds demeure intangible. La garde du Fonds et son administration appartiennent à la Direction générale de la Société russe de la Croix-Rouge.

« Les intérêts de ce capital sont affectés à des prix à décerner aux auteurs des meilleures inventions ayant pour but la recherche et le sauvetage des blessés et des malades sur les champs de bataille, les moyens de leur transport les plus rapides et les moins douloureux aux postes de secours médicaux les plus rapprochés et leur évacuation ultérieure, ainsi qu'en général pour les meilleurs moyens et pro-

cédés de secours aux blessés et aux malades, sur le champ de bataille et à l'arrière des armées.

« L'intervalle entre deux adjudications de prix successives ne doit pas être moindre de cinq ans.

« *Nota.* -- La dernière distribution a eu lieu en 1907, lors de la VIII^e Conférence internationale, à Londres.

« *Ne seront admises aux concours des prix que les inventions nouvelles,* c'est-à-dire celles dont les descriptions n'ont pas été publiées avant le concours qui avait précédé celui auquel l'invention est présentée.

« La préférence au point de vue des prix sera accordée aux inventions pouvant avoir la plus grande portée pratique et dont l'utilité aura été prouvée de la manière la plus ostensible par les modèles exposés au concours.

« Les inventions sont admises au concours des prix exclusivement par l'intermédiaire des Comités centraux de la Croix-Rouge de chaque Etat, et il appartient à ces Comités de refuser l'admission de l'invention au concours ou de l'admettre. Toutes les dépenses qui s'y rattachent restent à la charge de la personne qui présente l'invention ou bien du Comité respectif, suivant l'entente entre eux.

« L'adjudication des prix est faite par un Jury international composé de huit membres, dont deux, permanents, sont élus l'un par la Direction générale de la Société russe de la Croix-Rouge et l'autre par le Comité international. Les autres six membres sont élus par les Comités centraux des autres Etats.

« Si le concours ne donne pas de résultats complètement satisfaisants, le Jury est en droit de ne pas distribuer toute la

somme dont il dispose; le restant non distribué servira à augmenter le nombre et le montant des prix à décerner au concours suivant. »

Programme du concours.

- 1^o Organisation des méthodes d'évacuation des blessés sur le champ de bataille, comportant une économie aussi complète que possible en brancardiers;
- 2^o Lavabos portatifs pour la guerre;
- 3^o Méthodes de paquetage des pansements dans les postes de secours et dans les ambulances;
- 4^o Brancards à roues;
- 5^o Port du brancard à dos de mulet;
- 6^o Brancard pliant facilement portatif;
- 7^o Transport des blessés entre les vaisseaux de guerre et les bateaux-hôpitaux et la côte;
- 8^o Le meilleur mode de chauffage des wagons par un système indépendant de la vapeur de la locomotive;
- 9^o Le meilleur modèle d'appareil Röntgen portatif, permettant l'utilisation des rayons X sur le champ de bataille et aux premiers postes.

* * *

En raison du travail que présentera l'examen des diverses inventions, leurs auteurs sont invités à les présenter avant le 31 décembre 1911 au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse 7, Hirschengraben, à Berne.

Les prix de l'Impératrice Maria-Féodorovna seront distribués à Washington en 1912, comme ils l'ont été en 1907, à Londres, pour la première fois; mais il n'y aura pas d'exposition des inventions et du matériel à Washington, comme il y en avait eu une à Londres.

